

Mémoire dans le cadre du projet parc éolien Pierre-De Saurel
Jan Heinrich

Je dépose ce court mémoire à titre de citoyen de la municipalité de Yamaska, mais aussi, avant tout, un citoyen et contribuable du Québec. On comprend que le BAPE a comme mandat d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable. Le concept de développement durable est issu de cette idée que tout ne peut pas continuer comme avant, qu'il faut remédier aux insuffisances d'un modèle de développement axé uniquement sur la seule croissance économique en reconsidérant nos façons de faire pour offrir un avenir meilleur aux générations futures. Ce concept part donc du principe qu'on ne peut continuer à développer et à produire sous la simple logique de croissance économique. En théorie il semble avoir un consensus assez important autour de ce principe dans notre société. En pratique c'est tout autre, car notre modèle économique est basé sur la production et la recherche du profit constant. Comme nous allons le décrire dans les prochaines lignes le projet d'éolienne est un bon exemple que nous continuons à développer dans une logique qui vise d'abord la croissance économique au détriment d'une majorité de la population.

Depuis 2012 plusieurs articles ont paru dans des médias de masse pour informer la population de trois choses. La première une hausse des frais d'électricité est à prévoir pour venir financer des projets d'éolienne, ce qui a été fait le 1^{er} avril 2014, avec une hausse de 4.3. Hydro-Québec se trouve en surplus important d'énergie depuis plus de 10 ans causant ainsi des pertes important à la société d'État, ce comptant par millions annuellement et finalement que l'électricité produite par des éoliennes doit être vendu plus de la moitié de ce qu'il coûte à produire.

On pourrait citer ou mettre en référence des dizaines d'articles et explications venant de groupe représentant la population, tel que l'Union des consommateurs. Toutefois, un rapport produit par la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec en février 2014 demeure sans équivoque la source la plus objective et fiable. Sous le titre : «Maîtriser notre avenir énergétique : pour le bénéfice économique, environnemental et social de tous», le rapport conclut clairement que Québec doit absolument revoir en profondeur la stratégie de développement d'Hydro-Québec et freiner les projets hydroélectriques et éoliens. Le rapport explique les particularités

du Québec, que malgré tout le soutien que peut avoir les sources d'énergies renouvelables alternatives, tel le solaire, l'éolien, biomasse, etc, il ne s'agit pas d'une solution pour le Québec. C'est pourtant simple, d'abord l'électricité est de source entièrement renouvelable et le Québec dispose de surplus d'électricité renouvelable. Ainsi le rapport mentionne : «substituer l'éolienne ou le solaire à l'hydraulique ne fera qu'augmenter le coût de l'énergie sans impact réel sur l'environnement». Si encore cela était l'objectif recherché on pourrait toujours se poser la question de son bienfait. Certains chercheurs parlent de plus en plus de la nécessité d'une période de décroissance pour des raisons environnementale. Ce projet aura des impacts environnementaux puisqu'il ne cherche pas à substituer une source par une autre, mais plutôt à développer davantage d'énergie. Le rapport mentionne qu'il pourrait être louable de produire des énergies renouvelables pour d'autres provinces et états américains. Toutefois, la réalité n'est pas si simple. La logique économique veut qu'on paye le meilleur prix. Pourtant, le rapport nous apprend que ça fait déjà une décennie que la demande pour l'électricité du Québec est à la baisse ou stagne sur les marchés d'exportations : « Le coût de l'énergie provenant des nouveaux moyens de production mis en service à partir de 2008 varie entre 0.06\$ et 0.12\$ (se vend environ à 0.04\$ au États-Unis). Cette réalité se traduit par une subvention annuelle aux producteurs d'électricité qui atteindra 1.2 milliard de dollars en 2017, aux frais des consommateurs d'électricité et des contribuables». Cette facture annuelle devrait même passer à 1.4 milliard en 2020, puis à 2 milliards en 2025». Puis c'est chiffre n'inclut pas les futurs projets, dont celui de Pierre-De Saurel. On mentionne alors que la stratégie axée sur la construction de nouveaux projets, dont l'éolienne est ruineuse pour le Québec. Le rapport fait aussi mention de la même problématique dans les projets de la Romaine. Ce qui me surprend le plus de cette commission, c'est de voir le nombre important de rapports provenant du milieu de l'éolien. Ce qui me fait dire qu'il a un important groupe de lobby pour ce marché au Québec. Pourtant aucun mémoire a été déposé contre l'éolien, mais c'est toute même ce que conclut ses auteurs.

Face à des données aussi fulgurantes comment pouvons-nous comprendre ces décisions qui sont clairement d'autre politique. Même si la Régie de l'énergie se veut indépendante et qu'Hydro-Québec devrait avoir des gestionnaires compétents, on sait très bien que le PDG est toujours nommé par le gouvernement en place et pas plus tard qu'hier la vérificatrice générale du Québec dénonçait le manque de

transparence de la société d'État. On ne peut faire autrement que de questionné sur les raisons de ce projet. Voici quelques hypothèses. Dans un contexte économique difficile s'agit-il d'un autre moyen de taxer la population pour financer le développement des régions. Enfin, on ne peut garder sous silence toute la nouvelle industrie de l'éolienne qui cherche à faire du profit.

Le dernier point sur lequel je veux attirer l'attention, c'est celui du développement local. Après l'éclatement de ce qu'on a appelé les «trente glorieuses» est survenu l'éclatement de l'État providence. On a alors vu l'état se décentralisé de plus en plus. La grande région de Sorel-Tracy a connu ces dernières décennies de grandes difficultés économiques qui ont entraîné de durs contrecoups au sein de sa population. Le déclin économique survenu entre 1981 et 2001, alors que les grandes usines fermaient une après l'autre. Depuis des décennies les acteurs de la région sont à la recherche de moyen pour développer l'essor économique de la région. L'état intervenant de moins en moins, les communautés locales doivent innover pour s'occuper de leur développement. C'est dans ce contexte que les élus de la MRC Pierre-De Saurel ont acceptés ce projet. Il est irresponsable de laisser entre les mains de personnes dont le mandat est de s'occuper du développement de leur région le sort de leur demander d'être objectif et de penser au bien-être de l'ensemble du Québec. Les besoins sont criants sur notre territoire, les municipalités ont comme seules sources de revenus le montant des taxes municipales. Ceux-ci étant déjà très élevés, ajoutant qu'une telle décision apporterait une grogne auprès de la population, peu de municipalités du territoire envisagent une telle décision. De plus, malgré de nouveaux développements dans les villes de Sorel-Tracy et St-Roch le taux d'accroissement de la population de la MRC demeure significativement faible. De voir arriver une nouvelle source de revenus pour les élus de la région ne pouvait qu'être vu d'un bon œil. C'est pourquoi je demande au BAPE de ne pas prendre en considération les arguments des promoteurs dans ce dossier.

Finalement, je conclus en mentionnant qu'il me semble très clair que ce projet va complètement à l'encontre du principe de développement durable, et ce même si l'éolienne est bien une énergie propre. Toutefois, l'environnement doit aussi considérer

sur le plan visuel. Ainsi un petit groupe de citoyen des municipalités de St-Robert, St-Aimé et Yamaska devra vivre avec une pollution visuelle pour un projet non nécessaire pour le Québec. Si peu de gens ce sont soulevé dans se dossier, il aura pourtant des citoyens qui s'opposent clairement et se sont eux qui aurons les éoliennes dans leurs cours. Pour eux se débat n'est pas rhétorique il est bien réel. Au moins si ont leur demandait de se sacrifier pour le bien-être de la planète.

En terminant, je demande à ce que le gouvernement du Québec mette fin à ce projet et qu'il compense la région pour les pertes encourues.

Merci !

Jan Heinrich, citoyen municipalité de Yamaska.